

Les coopératives agricoles

Des cercles paroissiaux aux entreprises agroalimentaires

Jacques Saint-Pierre

Numéro 135, automne 2018

Fruits de l'entraide et de la solidarité : coopératives et mutuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89176ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Pierre, J. (2018). Les coopératives agricoles : des cercles paroissiaux aux entreprises agroalimentaires. *Cap-aux-Diamants*, (135), 22–26.

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES DES CERCLES PAROISSIAUX AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

par Jacques Saint-Pierre

Comme les caisses populaires d'Alphonse Desjardins, les sociétés coopératives agricoles visent à améliorer le sort des classes populaires par l'action collective. Le mouvement coopératif agricole est plus que centenaire si l'on tient compte de ses premiers balbutiements au début du XX^e siècle. C'est toutefois en 1922 que La Coop fédérée, qui regroupe la plupart des coopératives agricoles du Québec, est constituée officiellement sous l'égide du ministère de l'Agriculture du Québec. Le réseau La Coop s'imposera par la suite, au fil des décennies, comme l'un des principaux outils de développement de l'agriculture du Québec, en misant sur les valeurs de responsabilité, de solidarité et d'égalité, son contrôle démocratique et sa mission de servir ses membres et ses clients.

LES PREMIERS REGROUPEMENTS DE CULTIVATEURS AU QUÉBEC

L'entraide entre voisins est une valeur importante en milieu rural. La corvée pour venir au secours d'un sinistré (par exemple pour reconstruire une grange après un incendie) ou encore le travail en commun (pour brayer le lin, faire boucherie) témoignent de la solidarité qui régnait dans les campagnes d'autrefois. L'origine des coopératives agricoles est cependant reliée à des structures formelles, dont



BEURRE
—
MOULÉES
LACTIÈRE
SEVRAGE
CROISS. PORCS
FINITION PORCS
—
DÉBUT POUSAINS
CROISS. POULETS
PONTE ORD.
PONTE REPROD.
PONTE CUIRE
—
DÉBUT DINDES
CROISS. DINDES
—
GRAINS
DE TOUTES SORTES
ROND ET MOULUS
—
ENGRAIS
CHIMIQUES
—
MACHINES
ARATOIRES
—
TRACTEURS
*OLIVER
*RENAULT
ESSENCES
ET DIESEL
CHARRUES HERSES
SEMOIRS
PRESSE À FOIN
RÂTEAUX DE CÔTÉ
TRAYEUSES COOP.
—
ANIMAUX
EXPÉDITION
TOUTES LES SEMAINES
PORCS - BOEUF
VEAUX - AGNEAUX.

Saint Jean Port Joli,
le 21 février 1961.



Monsieur Rolland Camirand,
Ministère de l'Agriculture,
Québec.

Cher Monsieur,

Pour faire suite à l'explication donnée par votre inspecteur M. Belzile et à l'intention que nous avons de fabriquer de la caséine brut ce printemps, serait-il possible que vous nous émettiez un permis pour cette fabrication.

En vous remerciant à l'avance, nous demeurons,

Coopérativement Vôtres,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
ST JEAN PORT JOLI.

Antonio Deschênes

Antonio Deschênes, gérant

A.D./m.d.

Au moment où elle entreprend de diversifier la production de sa beurrerie, la Coopérative agricole de Saint-Jean-Port-Joli offre une vaste gamme de services à ses membres. (BANQ-Q, Fonds MAPAQ, Registraire, Coopérative agricole de la Côte Sud, dossier 1799/65).

les sociétés d'agriculture de comté et les cercles paroissiaux. Encouragées par le ministère de l'Agriculture, ces associations avaient pour but d'améliorer l'état général de l'agriculture québécoise. Les unes voyaient à l'importation d'animaux reproducteurs de race pure, les autres à l'achat de semences sélectionnées ou d'équipements (cribles, batteuses) qui étaient mis au service des adhérents.

Les sociétés de fabrication de beurre ou de fromage, établies après 1882, sont sans doute les organisations qui préfigurent le mieux les coopératives du XX^e siècle. Les cultivateurs d'un village ou d'un rang (qu'on appelait « les patrons ») se regroupaient pour fournir la matière première à une fabrique de beurre ou de fromage. La multiplication de ces beurreries et fromageries – en 1911, le Québec en compte plus de 2 000 – marque la transition d'une agriculture diversifiée visant à satisfaire les besoins de la famille à un début de spécialisation. Cette industrie laitière sera la principale source de revenus des producteurs agricoles québécois durant tout le XX^e siècle.

DES COOPÉRATIVES PAROISSIALES AUX COOPÉRATIVES RÉGIONALES

En tant que doctrine économique, la coopération a entre autres pour objectif de rapprocher le producteur du consommateur en éliminant certains intermédiaires. L'agriculteur cherche, d'une part, à réduire le coût de ses intrants par l'achat en commun et, d'autre part, à obtenir une juste rétribution pour les produits qu'il met en marché. La coopérative agricole est une association de personnes plutôt que de capitaux et elle recherche le développement à long terme plutôt que les profits immédiats. La formule était très bien adaptée aux besoins des quelque 80 000 producteurs laitiers que comptait la province jusqu'en 1960.

L'ABBÉ J.-B.-A. ALLAIRE : PROPAGANDISTE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

La première coopérative agricole d'approvisionnement de la ferme et de vente de produits est établie à Adamsville, en Haute-Yamaska, par le curé J.-B.-A. Allaire, en 1903. Après l'adoption d'une loi propre aux coopératives agricoles, en 1908, cette formule est diffusée par des propagandistes (agronomes, prêtres, etc.) soutenus par le gouvernement québécois. Le plus connu d'entre eux est l'abbé Allaire, qui est mandaté par le sous-ministre de l'Agriculture, en 1915, pour surveiller le fonctionnement des coopératives agricoles récemment fondées. L'abbé Allaire s'affaire à regrouper les coopératives paroissiales et il organise le premier congrès des coopérateurs québécois, à Oka, en 1916. En 1920, la Confédération des sociétés coopératives agricoles qu'il a organisée compte une centaine d'affiliées plus ou moins actives. L'organisation éprouve toutefois des difficultés qui mènent à son intégration, en 1921, à la Coopérative centrale des agriculteurs, ancêtre direct de la Fédération.

Le cadre paroissial s'est imposé au départ parce que la paroisse était le centre de la vie sociale en milieu rural. De plus, l'esprit de clocher restait bien vivant et les communications n'étaient pas faciles avant l'arrivée des véhicules motorisés. Les premières coopératives agricoles pouvaient fournir à leurs sociétaires de la broche, des engrais, des semences, des insecticides, des fongicides et expédier vers les marchés les œufs, les volailles, les pommes de terre et les animaux qu'ils avaient à vendre. C'est durant les décennies 1920 et 1930 que les coopératives agricoles ont étendu leur champ d'activités à la transformation des produits laitiers. Selon une enquête de 1932, 95 % des fournisseurs des fromageries se concentraient dans un rayon de 3 km de celles-ci. Mais la petite taille de ces fabriques représentait un frein à l'amélioration de la qualité des produits, souhaitée par le ministère de l'Agriculture. Plusieurs coopératives ont alors décidé de racheter ces beurreries ou fromageries, ce qui leur a permis à tout le moins d'exercer un meilleur contrôle sur la transformation de leur lait. En 1940, les trois quarts des 364 coopératives agricoles québécoises possédaient un service laitier.

Le mouvement coopératif agricole québécois a connu une forte expansion



La fromagerie Chapdelaine à Saint-Guilhem, en 1921. (Société d'histoire de Drummond, Collection régionale, IC2.4 M18).



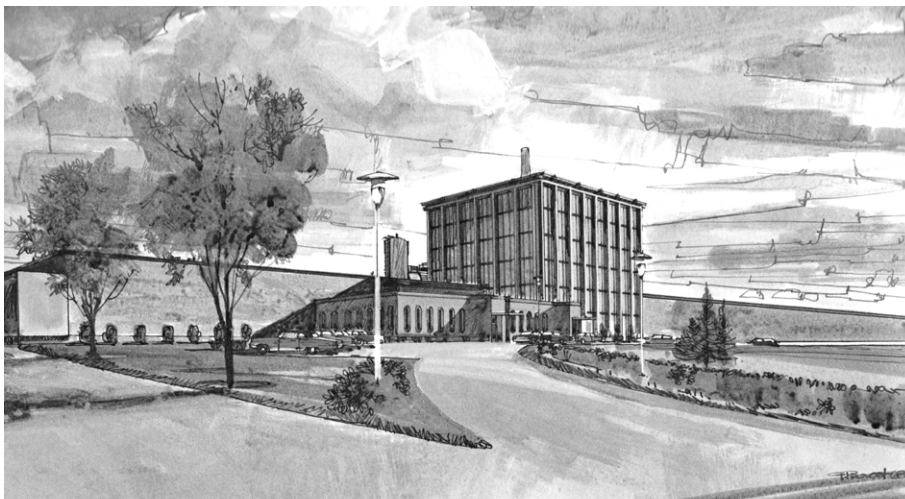
Philippe Pariseault, directeur général de la Coopérative agricole de Granby de 1956 à 1976. (Brochure publiée en 1968, à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la coopérative).

durant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre. Le développement des meuneries coopératives – on en comptait 133, en 1950 – a contribué pour beaucoup à cette évolution de l'agricul-

ment de 496 et 375, pour un chiffre d'affaires de 190 millions. En 1975, ce seront 234 coopératives agricoles paroissiales et régionales, dont 187 affiliées à la Fédérée, qui montreront un chiffre d'affaires dépassant les 850 millions.

Au début des années 1960, les coopératives agricoles ont été confrontées à un nouveau défi. Dans le contexte d'un exode rural qui s'est traduit par la disparition de milliers de fermes, retournées en friches ou encore rachetées par des voisins, et de la difficulté pour les exploitations restantes d'obtenir des prix adéquats pour leurs produits, le ministère de l'Agriculture a étudié un plan de régionalisation des fabriques laitières privées et coopératives. La consolidation visait à doter chacun des grands bassins laitiers de la province d'une usine moderne qui serait ensuite en mesure de mieux répondre à la demande.

La Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales, adoptée en 1967, a servi de cadre juridique à cette réforme. Elle prévoyait l'octroi d'une aide financière à la fusion,



Construite en 1967, l'usine de Plessisville est alors la plus moderne exploitée par la Coopérative agricole de Granby. (Brochure publiée en 1968, à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la coopérative).

ture qui a touché l'ensemble des régions rurales du Québec. À la fin de 1945, 590 coopératives, dont 394 affiliées à la Fédérée, réalisaient un chiffre d'affaires cumulé de 51 millions de dollars. En 1960, les données étaient respective-

ce qui a accéléré le processus de regroupement des coopératives paroissiales amorcé peu après la Seconde Guerre mondiale.

LA COOP AGRILAIT

Dans le paysage laitier du Québec, La Coop Agrilait, située à Saint-Guillaume, apparaît comme la survivante d'une autre époque. Elle reste la seule coopérative laitière qui n'ait pas été intégrée à une coopérative régionale au moment où le ministère de l'Agriculture a préconisé le regroupement des petites fabriques locales dans le cadre de la modernisation de l'industrie laitière, durant les années 1960.

Fondée en 1940, la coopérative agricole de Saint-Guillaume s'est adaptée aux changements de l'agriculture québécoise. La société coopérative agricole de beurrerie avait été précédée par une autre coopérative, fondée 25 ans plus tôt, qui s'était occupée de la commercialisation des œufs et de la mise en conserve de légumes. C'est toutefois la transformation des produits laitiers qui a rallié la très grande majorité des cultivateurs à la formule coopérative. Après avoir produit du fromage durant la Seconde Guerre mondiale, la fabrique de Saint-Guillaume a dû diversifier sa production pour faire face à la diminution des exportations vers l'Angleterre. Elle est revenue à la fabrication du cheddar en 1973 et elle a connu ensuite une croissance marquée en comptant sur le savoir-faire de ses fromagers et en développant ses services aux producteurs agricoles. Rebaptisée Agrilait, en 1990, la coopérative de Saint-Guillaume a poursuivi son développement, en atteignant de nouveaux sommets durant les années 2000.

La fusion très récente des actifs de la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues permettra à La Coop Agrilait de consolider sa présence dans le marché des fromages fins.



Buvard publicitaire, vers 1930. (Coll. de l'auteur).

AGROPUR : LE GÉANT DES PRODUITS LAITIERS

La dynamique Société coopérative agricole du canton de Granby avait pavé la voie en intégrant les services laitiers de la plupart des coopératives du Centre-du-Québec, les coopératives paroissiales ne conservant que leur fonction dans le domaine de l'approvisionnement de la ferme. Elle avait pu ainsi diversifier sa production avec de nouveaux produits comme la caséine, le lait en poudre et le lait concentré. Au début des années 1960, la coopérative comptait des usines à Granby, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Plessisville et une autre sur la rive nord, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. L'achat de cette dernière lui avait permis d'obtenir la marque Crino et de recruter un expert en industrie laitière, Philippe Pariseault. Philippe Pariseault est devenu le directeur général de la coopérative de Granby. Sous l'impulsion de cet agronome, l'organisation a franchi une étape capitale de son développement. Elle s'est lancée dans la fabrication de yogurt en obtenant la franchise Yoplait

en 1971. Elle a également fait son entrée dans la distribution de la crème glacée et du lait de consommation par l'achat de laiteries familiales de la région de Montréal. Le lancement de la marque Québon, en 1974, a été le premier pas vers l'unification du marché des produits laitiers du Québec.

Devenue Agropur, en 1979, la coopérative de Granby a continué sa progression en acquérant d'autres entreprises, dont la fromagerie d'Oka en 1981. Elle a créé notamment les marques Natrel, en 1990, et iÖGO en 2012. Depuis le début des années 2000, Agropur est présente partout au Québec, à la suite de l'achat des actifs de Groupe Lactel. Ce dernier était issu de la fusion, en 1990, des services laitiers des coopératives régionales. Agropur a étendu ses activités au reste du Canada et aux États-Unis, où elle a une demi-douzaine d'usines fabriquant une variété de fromages et d'ingrédients laitiers. L'entreprise est aujourd'hui le plus grand transformateur laitier au Canada et le cinquième en Amérique du Nord.

LA COOP FÉDÉRÉE ET SES FILIALES BMR ET OLYMEL

Fondée en 1922 par la fusion des trois coopératives qui œuvraient à l'échelle du Québec, La Coop fédérée chapeaute depuis ce temps les coopératives agricoles québécoises. À l'origine, la Fédérée acceptait des actionnaires individuels, mais à compter de 1930, ce sont les coopératives paroissiales et régionales affiliées à la centrale qui influenceront son orientation. À partir de ses succursales de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, et du marché Champlain, à la basse-ville de Québec, elle voyait à la commercialisation des produits de la ferme (le beurre et le fromage notamment) consignés par ses sociétés affiliées. Elle exploitait aussi l'abattoir de Princeville et disposait de silos à grains sur le bord du canal Lachine. D'autres succursales, particulièrement en régions éloignées, étaient affectées principalement à la fourniture de marchandises d'utilité professionnelle. Les débuts de la Fédérée ont été plutôt modestes, mais elle est devenue en quelques décennies

« la plus importante maison d'affaires possédée par des Canadiens français », selon les termes d'un éditorial signé par Gérard Fillion, en marge de l'assemblée annuelle de 1955.

La coopérative s'est engagée dans l'amélioration des pratiques agricoles avec le concours d'agronomes et de techniciens recrutés à cette fin. Tous les domaines ont retenu son attention : les productions animales (développement de moulées et de suppléments, établissement de couvoirs, sélection génétique porcine); les productions végétales (protection des cultures, recours aux engrais minéraux et aux amendements, nouvelles variétés de semence, entreposage et séchage des grains); l'aménagement des fermes (construction de silos à fourrages, vente et installation d'équipement laitier, etc.). Elle a facilité la mécanisation des fermes en se dotant, dans les années 1950, d'un service de machinerie agricole et en créant un réseau de distribution de carburants et autres produits pétroliers sous la bannière Sonic. Plus récemment, l'agriculture de précision et la robotique ont enrichi son offre de service aux agriculteurs.

Déjà présente dans la vente d'outils et de certaines fournitures aux agriculteurs, la Fédérée a développé un nouveau secteur de quincaillerie et de matériaux de construction à compter des années 1970. Elle est devenue le leader québécois de la rénovation par l'acquisition de Groupe BMR en 2015. La filiale de La Coop fédérée agit comme grossiste auprès de 300 magasins qui emploient 8 000 personnes principalement au Québec, mais aussi en Ontario et dans les Maritimes. En ce qui concerne la mise en marché de la production agricole, la Fédérée est restée active dans la commercialisation des produits laitiers jusqu'à la vente de Groupe Lactel en 2000. Cependant, elle a accru considérablement sa présence dans la découpe et la transformation des viandes de porc, de poulet et de dindon au fil des années. D'autres abattoirs se sont ajoutés à celui de Princeville,

à la faveur d'acquisitions, dont Québec-Ouest et Legrade, à Québec, Turcotte & Turmel, à Vallée-Jonction, Québec Poultry, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Berthierville et ailleurs (marque Flamingo). La création, en 1991, de la société en commandite Olymel réunissant la division des viandes de la Fédérée et le Groupe Olympia de Saint-Hyacinthe, a constitué une étape décisive. Dirigée depuis 1996 par Réjean Nadeau, la filiale Olymel a connu une expansion importante durant les années suivantes, notamment par l'achat d'un abattoir de porcs de classe mondiale à Red Deer en Alberta, et la fusion de la division des viandes du Groupe Brochu de Québec (marque Lafleur). Olymel S.E.C. emploie aujourd'hui 11 500 personnes dans 24 usines et centres de distribution, et l'entreprise exporte dans 65 pays.

LES FEMMES DANS LA COOPÉRATION AGRICOLE

Les Québécoises participent activement à la gestion des fermes et même aux travaux agricoles. Ainsi, elles sont souvent responsables de la tenue des livres et de la comptabilité des véritables entreprises que sont devenues aujourd'hui la plupart des fermes familiales. Elles s'impliquent aussi de plus en plus dans l'administration des coopératives agricoles.

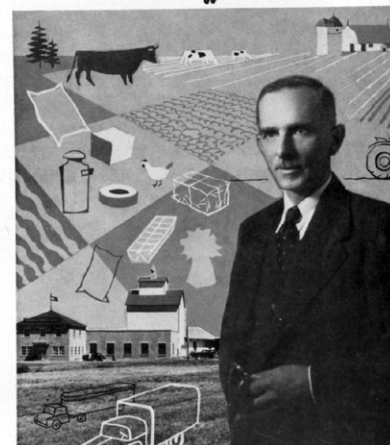
L'ensemble du réseau La Coop enregistre un taux de représentation féminine d'environ 20 % au sein des conseils d'administration. Afin d'inciter davantage de femmes à s'engager, le magazine *Coopérateur* publie dans presque chacune de ses livraisons, depuis 2007, le portrait d'une administratrice de coopératives. Il faut aussi souligner une présence féminine significative à l'intérieur des équipes de direction et chez les cadres.

L'histoire des coopératives agricoles du

ommerce

EXTRAIT
REIMPRIMÉ

la revue de l'homme d'affaires



Henri-Charles Bois, gérant de La Coopérative fédérée de 1943 à 1957.

Québec démontre que ces organisations ont bien servi leurs membres – cultivateurs d'autrefois, producteurs agricoles du dernier tiers du XX^e siècle et entrepreneurs d'aujourd'hui – en sachant relever les défis auxquels elles ont été confrontées. Elles ont également assuré la pérennité de plusieurs établissements agroalimentaires québécois, en prenant le relais des individus ou des familles qui les avaient mis sur pied. Enfin, elles ont contribué à la sécurité alimentaire du Québec et dans certaines régions du Canada. Même si elles ne disposent pas des moyens financiers d'autres entreprises avec qui elles sont en concurrence, les coopératives sont solidement implantées au Québec. Et elles ont l'avantage d'être dirigées par des administrateurs du milieu agricole qui sont choisis démocratiquement et qui sont animés par les valeurs universelles de l'économie sociale et du développement durable.

Jacques Saint-Pierre est historien.